

Liseuse Vivlio InkPad 3

MODALITES DE PRET

Le Département de la Charente-Maritime, par l'intermédiaire du service de la Médiathèque départementale, met des liseuses Vivlio Inkpad 3 à la disposition des bibliothèques municipales et intercommunales des communes de moins de 10 000 habitants afin de les soutenir dans leurs actions culturelles et leurs animations.

Réservation

Une fiche de réservation doit être signée par le Maire ou le Président de la Communauté de Communes. Une confirmation de réservation est envoyée au responsable de la bibliothèque. La réservation sera effective après la réception de cette confirmation.

Durée du prêt

Le prêt est consenti pour une durée de 6 mois.

Coût

Le Conseil départemental met à disposition gratuitement les liseuses Vivlio InkPad 3.

Enlèvement et retour

Le dépôt des liseuses s'effectue par le SLEM ou par retrait dans les locaux de la MD17.

Déroulement de l'animation

En cas de perte ou de détérioration de tout ou partie des éléments prêtés*, la collectivité emprunteuse remboursera le Conseil départemental sur présentation d'une facture.

- Les liseuses sont prêtées dans des pochettes contenant : une liseuse Vivlio Inkpad3 avec sa housse de protection, un câble de recharge, un adaptateur USB/mini-jack

Assurances

L'emprunteur doit assurer les liseuses et tous les éléments fournis, contre tous les risques liés à son exploitation.

La valeur d'assurance : **260 € par liseuse (le nombre de liseuses prêtées est précisé sur le bulletin de réservation)**

Communication et publicité

Les outils de communication (affiches, dépliants, tracts...) et annonces par voie de presse (écrite et audiovisuelle) doivent mentionner la participation du Conseil départemental. Les logos vous seront fournis si besoin.

Dénonciation et litige

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de ces modalités, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation de la juridiction compétente, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Application de ces modalités

La réservation et l'emprunt des liseuses supposent l'acceptation de ces modalités.

Date :

Signature :

EXEMPLAIRE A RETOURNER SIGNE